

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2013

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI ORGANIQUE) - (N° 1108)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 113

présenté par

M. Poisson, M. Perrut, M. Guilloteau, M. Verchère, M. Sermier, M. Daubresse, M. Courtial,
M. Lurton, M. Saddier et M. Guaino

ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 1 à 39.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.